

Image not found or type unknown



Demande de renseignement sur le compte bancaire de mon mari

Par **pajani**, le **27/02/2014** à **08:53**

mon marie est décédés le 5 mars 2013 j'ai pas d'enfant avec lui mais dans son premier mariage il à 4 enfants.

est ce que l'argent que j'ai utilisé pendant son vivant je dois remboursé ou ça rentre dans la succession.

ces enfant du premier lit peut me traite comme une voleuse

je suis marié avec lui depuis 34 ans.

j'attends votre réponse par retour

MERCI.